

# Séance du 8 juillet 2021

Le Conseil Municipal de Lans s'est réuni le jeudi 8 juillet 2021 à 20h sous la présidence du Maire M. Gilles Desbois.

Présents : Gilles Desbois, Frédéric Barraut, Stéphane Brun, Sabrina Guillemenet, Jacky Jouveanceux, Corentin Kielpinski, Pascal Laurenceau, Lydie Lory, Annie Marchand, Cinthia Pinna, Lysiane Plouvier, Emmanuel Racouchot, Pauline Turlot

Excusés : Christian Mérite (pouvoir à Gilles Desbois), Anne-Laure Donguy (pouvoir à Annie Marchand)

Secrétaire de séance : Pinna Cinthia

## **1- APPROBATION COMPTE RENDU REUNION PRECEDENTE**

Le compte-rendu de la séance précédente a été transmis à l'ensemble des membres du conseil par mail, qui en ont pris connaissance.

*Le compte rendu de la séance du 27 mai 2021 est adopté à l'unanimité des présents.*

## **2- DELIBERATIONS**

### **2.1 Remboursement locations salle polyvalente**

M. le Maire détaille la demande concernant le remboursement de deux locations pour raison d'annulation de manifestations privées suite à la crise sanitaire, pour un montant total de 810€ (500 + 310).

*Le Conseil adopte cette délibération à l'unanimité.*

### **2.2 Grand Chalon – unité de remplacement des secrétaires de mairie – Convention modificative n°1**

Dans certaines communes de l'agglomération, l'absence de l'agent en charge du secrétariat de mairie qui effectue un grand nombre de tâches, est de plus en plus difficile à pallier et bien souvent crée une rupture dans le bon fonctionnement des services publics assurés par la commune. Par délibérations des 15 octobre 2019 et 30 mars 2021, le Grand Chalon a créé, le service Unité Secrétariat de Mairie (USM), ayant pour objectif d'assurer le remplacement des secrétaires de mairie en cas d'absence ou en cas de surcharge ponctuelle.

Notre commune étant éligible à ce dispositif, une convention cadre doit être signée, puis une convention de prestation de service pour chaque mission confiée.

Pour 2021, le coût horaire s'élève à 20 € toutes charges comprises.

M le Maire propose au Conseil d'adhérer à ce dispositif.

*Le Conseil adopte cette délibération à l'unanimité.*

### **2.3 Régime indemnitaire des agents non titulaires**

M le Maire rappelle au Conseil qu'un arrêté ministériel du 16 juin 2017 rend obligatoire le régime indemnitaire pour les agents titulaires et stagiaires. Les agents contractuels ne rentrent pas dans ce dispositif.

Dans ce cas bien précis qui concerne un employé communal, M le Maire propose donc au Conseil de lui allouer une prime spécifique, en respectant la périodicité du régime indemnitaire institué.

*Le Conseil adopte cette délibération à l'unanimité.*

### **2.4 Dispositif Atouts Jeunes 2022**

Mme Marchand présente le dispositif et rappelle qu'en 2017 le Conseil Municipal avait décidé son renouvellement avec une valeur de 86,50 € par carnet Atouts Jeunes. Elle précise que début 2021 les communes d'Allériot et de Bey ont exprimé leur souhait de rejoindre ce dispositif. Lors de la réunion de l'Entente intercommunale Enfance Jeunesse du 4 mars 2021, la valeur du carnet a été portée à 87 €. Les conventions

partenariales étant arrivées à échéance, il convient donc de les renouveler pour une période allant jusqu'au 31 mai 2022.

Il est donc demandé au Conseil de se prononcer sur le nouveau dispositif.

*Le Conseil adopte cette délibération à l'unanimité.*

### 2.5 Fonds Solidarité Logement - FDS

La loi du 13 août 2004 a transféré la gestion de ce fonds aux départements. Sa vocation s'inscrit dans un plan départemental d'actions pour le logement et l'hébergement des personnes défavorisées, et a pour objectif d'aider les personnes et les ménages à accéder à un logement décent et indépendant ou à s'y maintenir. Outre le département, d'autres partenaires participent au financement du fonds par convention ainsi que les bailleurs sociaux, les communes et les intercommunalités qui le souhaitent. Le Département sollicite donc la commune à hauteur de 0,35€ par habitant pour l'année 2021.

M le Maire propose de maintenir l'adhésion à ce fonds.

*Le Conseil approuve cette participation et adopte cette délibération à l'unanimité.*

## **3- POINT SUR LES TRAVAUX EN COURS**

### 3.1 Travaux Etang du coin

Mr Brun fait le point sur ce dossier.

Le dossier de déclaration du cabinet Artelia a été déposé à la Direction Départementale des Territoires le 1<sup>er</sup> juin 2021. Une demande de la DDT, via le service de la Police de l'Eau, est parvenue en mairie précisant les conditions nécessaires pour considérer l'Etang comme « fondé en titre ». Après échange avec le technicien de la Police de l'Eau, une recherche des documents et des éléments permettant de valider cet état de fait a été effectuée avec succès. Le Conseil remercie Mrs Bernard Clément, Jean-Noël Marceau, André-Gilbert Alloin et Louis Maréchal pour leur aide ; grâce aux éléments fournis, le dossier suit son cours.

### 3.2 Travaux Parking proche commerce local

M le Maire fait le point sur ce dossier.

Les dates de travaux ne sont pas encore définies. Des travaux préparatoires de mise à niveau de bouches à clés, de regards et de chambres téléphoniques réalisés par le Grand Chalon et Orange sont en cours.

### 3.3 Travaux Bibliothèque

M Laurenceau fait le point sur ce dossier.

Les travaux ont débuté le 1<sup>er</sup> juillet (démontage, électricité, chauffage). Ceux-ci avancent bien et devraient être terminés fin juillet. Le Conseil remercie l'ensemble des personnes qui ont œuvré au déménagement des 5 000 à 6 000 livres.

### 3.4 Travaux Ecole Numérique

Mme Marchand fait le point sur ce dossier.

Après la récente signature de la convention par les services de l'Education Nationale les commandes pour la fourniture des matériels et la mise à niveau du réseau ont été finalisés. Les écrans seront installés pour la rentrée scolaire 2021-2022

### 3.5 Renouvellement du réseau d'eau et d'assainissement

M le Maire fait le point sur ce dossier.

Les travaux qui seront réalisés sous la maîtrise d'ouvrage du Grand Chalon sont programmés à partir du 12 juillet. La durée du chantier, qui consiste à renouveler les réseaux de la rue du Bourg à partir de la RD 123 et de la rue des champs jusqu'à la rue de l'Etang du Coin, est estimée à 3 ou 4 mois.

Des arrêtés du maire pour l'organisation de la circulation seront pris en conséquence au fur et à mesure du déroulement des travaux.

## **4- COMPTES RENDUS REUNIONS DIVERSES**

### ➤ Conseil communautaire du Grand Chalon

Le Conseil entend M. le Maire rendre compte de la réunion du 10 juin 2021 au Colisée, avec 36 rapports à l'ordre du jour dont 16 avec présentation. 12 ont été adoptés à l'unanimité et 4 avec abstentions.

Les rapports sans présentation ont été adoptés à l'unanimité ou ne concernaient que des prises d'acte.

➤ Abords Groupe Scolaire du 16 juin 2021

Mme Guillemenet rend compte de la réunion.

Lors de cette première entrevue, les points suivants ont été abordés :

- Définition des abords du groupe scolaire et des grandes lignes du projet
- Consultation des enseignants à réaliser pour échanges préalables aux travaux
- Demande de la mise à jour de l'estimation financière de l'ATD (Agence Technique Départementale)
- Des visites à effectuer dans d'autres groupes scolaires du Grand Chalon et dans des écoles en zone rurale
- Création d'une boîte à idées
- Dossier à évoquer à chaque conseil d'école
- La prochaine réunion de la commission est fixée au 30 Septembre à 20h.

➤ Commission Entente Cimetières-Eglise du 17 juin 2021

M Brun rend compte de la réunion.

Cette réunion préparatoire a eu lieu entre les communes d'Oslon, Châtenoy en Bresse et Lans, en prévision d'une réunion prévue le 9 juin 2021.

A été abordée la préparation d'un courrier à destination de la mairie d'Epervans concernant une participation financière de cette commune, au vu de l'occupation de l'église par ses administrés pour la célébration de cérémonies religieuses.

➤ Conseil d'Ecole du 15 juin 2021

Mme Marchand rend compte de la réunion.

Lors de ce conseil d'école, les points suivants ont été abordés :

- Effectifs à prévoir à la rentrée 2021/2022 pour un total de 118 enfants (44 élèves en maternelle et 74 en élémentaire).
- Activités et manifestations des périodes 4 et 5
- Projets pour l'année scolaire 2021/2022
- Remerciements et demande de travaux
- Retour sur les questions diverses de tous les conseils de l'année scolaire en cours

➤ CCAS du 3 juin 2021

Mme Lory rend compte de la réunion.

Lors de cette réunion, les points suivants ont été abordés :

- Activités et manifestations : concours de pétanque le 4 septembre, repas des aînés le 9 octobre (choix du traiteur), concours de belote en attente
- Distribution des colis prévue le 28 novembre 2021
- Distribution des calculatrices pour les élèves de CM2 partant en 6<sup>ème</sup>, le 24 juin 2021
- La prochaine réunion du CCAS est prévue le 24 août 2021.

➤ Assemblée générale du FRSM du 3 juillet 2021

M Laurenceau rend compte de la réunion.

Lors de cette réunion, les points suivants ont été abordés :

- Démission du président, suites
- Activités et prévisions budgétaires
- Questions diverses

## **5 - QUESTIONS DIVERSES :**

➤ PLUi : Retour du Grand Chalon

Le Grand Chalon a fait retour des modifications proposées. Quelques éléments de précision sont encore à apporter.

➤ Ferme pédagogique

Une personne souhaite acquérir la ferme jouxtant le château pour porter une idée de ferme pédagogique à but thérapeutique. Des éléments plus précis sont nécessaires pour permettre au Conseil d'émettre un avis sur ce projet.

- Habellis Groupe Action Logement  
Ce groupe envisage de proposer à la vente quatre logements locatifs situés impasse des Acacias. Afin de pouvoir présenter plus en détail la démarche de commercialisation, les services de cet organisme vont prendre contact avec la municipalité pour un temps d'échanges.
- Invitation inclusion numérique du 5 juillet 2021  
Le Projet de Territoire de l'agglomération prévoit l'adoption d'une feuille de route numérique du Grand Chalons qui a candidaté à l'appel à manifestation pour le recrutement de six conseillers, dans le cadre du plan de relance de l'Etat, pour venir en aide aux personnes en besoin d'assistance sur les démarches numériques. Un questionnaire à destination des communes est à retourner au Grand Chalons pour assurer le bon déroulement du futur plan d'actions. Mmes Plouvier et Guillemenet sont désignées référentes pour la commune.
- 14 Juillet 2021  
Le Conseil Municipal a décidé d'un rendez-vous de retrouvailles avec les administrés en fin de journée à 18h30. Sur la place communale si le temps le permet ou à la salle polyvalente.
- Fleurissement  
Le jury départemental de fleurissement visitera la commune le 15 juillet 2021 à 15h45.
- Leledy Compost  
Dans le cadre de l'instance de concertation, cette société invite la municipalité à une présentation de son activité suivie d'une visite du site le 9 juillet 2021 à 18h.
- Remerciements au Conseil Municipal  
Mr le maire donne lecture de courriers de la part de deux familles.
- Rencontre avec M Lapostolle  
M Brun a reçu M Lapostolle pour un échange sur le sujet de l'environnement qui a été transmis au Conseil. Ce moment va donner lieu à de nouveaux échanges avec le souhait de les voir toujours constructifs.

La prochaine réunion du Conseil Municipal est fixée au Jeudi 9 septembre 2021 à 20h.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire lève la séance 23h14.